

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF : ENSEIGNT2006014

OBJET :Signature d'une convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville d'Aubervilliers pour l'année scolaire 2006-2007.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention,

Considérant qu'il convient de passer une convention entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers dans le cadre de l'opération lire-écrire-grandir en Seine-Saint-Denis,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville d'Aubervilliers pour la livraison des chéquiers-lecture dans le cadre de l'opération Lire-écrire-grandir en Seine-Saint-Denis.

Le Maire